

Ordre du CA du 8 septembre 2022

Présents : Claudie, Danielle, Michel, Eliseo, Cathy, Véro, Fred B, Yannick, Baptiste, Dicier, Philippe

Excusés : Inès, Maxime, Océane (départ du CA)

1. Rentrée 22-23 : début des cours le 12 septembre : Bilan inscriptions

Nouveau moniteur : Jean Noel TAURON qui assurera les 4 cours du samedi plus 2 cours le jeudi soir (contrat à valider par le CA ; cf annexe 1) Michel et Yannick -> **Contrat et salaire validés et signés.**

2 stagiaires STAPS : Pierre KRAUZ pour l'équipe compétition du samedi au SIUAPS (6 enfants) et MONTEIL Chloé EN Stage avec Baptiste les jeudi soir de 17h 30 à 21h .

Conventions en attente avec les STAPS , le club prend en charge leurs licences et les frais de transport .

Les nouveaux créneaux :

Mercredi 14h à 15h30 : Pour les collégiens : Convention avec le collège pour 1 an (Michel et Yannick) cf annexe 2 (déjà signée donc pour information) mais accord du CA nécessaire. **Mercredi 21/09, JNSS, encadrement supplémentaire à prévoir pour cette manifestation.**

VOTE : Validé par le CA

Jeudi (1b) 17h 30 à 19h : dédoublement du créneau CE2-CM2 (Baptiste et Jean Noel) séances au gymnase de Beynost et à Bloc session (moniteur fourni par Vertical) – 12 participants maxi .Calendrier des séances fourni aux familles jeudi 15 septembre .

Jeudi (2b) 19h -21h : idem dédoublement groupe collégiens et groupe lycéens /adultes : reste 10 places pour les adultes qui leur sont réservées mais rotation possible si trop d'intéressé -> mise en place d'un framadate (Philippe), (moniteur fourni par Vertical) – 14 participants maxi et au-delà de participants payera sa place et sera indépendant et autonome

Décision : Validé par le CA

- **Pour les premiers cours du jeudi :** Les 2 groupes ont RDV au gymnase de Beynost pour location chaussons , constitution des 2 groupes et calendrier des séances (qui a RDV à bloc qui au collège) Baptiste et Jean NOEL .

Répartition des groupes entre les 2 entraîneurs. Rotation entre Bloc session et Mur -> chaque semaine : calendrier fait par Yannick et affiché au mur et sur le site, plus distribution aux parents lors du premier cours pour organisation entre eux du covoiturage.

Convention avec Bloc session et coût financier pour le club

Venue de 2 groupes toute l'année les jeudi soir de 17h30 à 19h et de 19h à 21 heures avec notre propre encadrement pour un total de 32 jeudi et donc 64 séquences. Le groupe de 17h30 sera de, maximum, 12 personnes d'âge primaire et celui de 19h de 14 personnes, lycéens et adultes. Il s'agira bien de cours et pas de pratique libre. L'encadrement sera assuré par Jean Noël Tauron et Baptiste Bertin selon les semaines, sur un calendrier défini à l'avance.

La tarif convenu serait de 60 euros par séance quel que soit le nombre de grimpeurs dans la limite du maxima ci-dessus, donc y compris si le nombre est inférieur :soit un total de 3840 euros. Bloc session nous a envoyé un devis et nous aurons à payer par trimestre en début de trimestre.

Nous viendrons par ailleurs sur un certain nombre de séances avec le groupe compétition les mardi soir de 19h à 21 heures

Nous fonctionnerons aux tickets

Pour les tickets, les tarifs sont de

250 tickets à 9€50/unité valable 12 mois

* 500 tickets à 8,20€/unité valable 12 mois

* 1000 tickets 7€/unité valable 20 mois

Nous aurions à prendre les 1000 tickets en une seule fois lorsque nous aurons éclusé ce qu'il nous reste.

Décision (1 abstention et 10 pour, 2 contre) : Achat de 1000 tickets validés sous réserve de clarifier sur 24 mois de validés et quid si Bloc session « disparaît » d'ici 24 mois.

Répartition des présences du 12 au 18 septembre à chaque cours pour

- Contrôle inscriptions , aide à la demande de remboursement (pass sport ..etc), récupération des certificats médicaux, pour les adultes et les enfants qui en ont besoin. Danielle
- Location chaussons (Véro)
- Procédure de remboursement pour les aides diverses : Cathy (voir annexes) affiches au gymnase et sur le site plus boîte de récupération au gymnase.

Tableau des présences à remplir -> voir tableau par Danielle : il manque du monde

Bilan des inscriptions (Danielle) et listes de diffusion (Elicéo)

208 enfants et 62 adultes = 270 adhérents (vs 232 l'an dernier)

Le système d'inscription mis en place cette année : préinscriptions en Juin et récupération d'un maximum de dossiers en présentiel donne satisfaction même si certaines améliorations seront à prévoir.

Prise des licences: Nouveau système -> Elicéo se penche dessus. *Vérifier si on peut faire une séance d'essai sans saisie de la licence préalable – si abandon, on rembourse sauf la licence.*

MY FFME : certificat adulte à téléverser avant de pouvoir imprimer la licence – **IMPORTANT :** *dire aux adhérents de donner une copie et pas l'original*

Actuellement : 208 enfants (contre 187 l'an dernier) et 62 adultes (contre 45 l'an dernier)

Reste 1 places collège le mercredi et 10 places lycéens ou adultes le jeudi 2b.

Justificatifs de paiement : Eliseo envoie systématiquement, à tous, l'attestation de paiement.

Bilan financier: Cathy et Yannick:

Attention ces chiffres doivent être fiabilisés avec plus de précision. Nous avons cependant un ordre d'idée fiable.

revalorisation salaire Baptiste et augmentation de son nombre d'heures :

- Coût de revient horaire global: 26,92 euros (salaire/nb d'hr)
- Coût de revient hors stage : 27,25 (mais stage vacances bénéficiaires)
- Coût de revient horaires de cours : 34,76 euros (inclus réfection du mur, prepa pédagogique, etc)

Sur l'année les cours d'une heure Baptiste rapportent 1285,53 euros

Les cours d'1h30 nous coûtent 0,90 par séance soit 105,51 euros

Les cours de 2h nous coûtent 2,35 euros par séance soit un total de 2424, 94

Les cours baptiste année nous coûtent **1244,92** euros.

(En faisant les calcul sur un apport de 114 euros par adhérent.)

Pour les cours du samedi et les cours rajoutés du jeudi le tarif horaire est de 33 euros

Les cours du samedi une heure nous rapportent 120 euros

Le cours d'une heure 30 nous coûte 476 euros

Le samedi nous coûte **356** euros.

Le jeudi de Jean NoËL qui n'a que des cours d'1h30 et de 2 heures nous coûtent **1150** euros année (même ordre d'idée que ceux de baptiste en même temps sur mur beynost)

Le déficit fonctionnement cours est de **2750,92** euros .

Coût spécifique du groupe compétition (hors coût du samedi matin) :

136 heures en plus des autres à 27,25 auxquels il faut retrancher les 19*50 payés en plus soit **2756**euros, plus entrée blocs session d'environ **814** euros. (10 séances à 7 euros par personne environ).

Le surcoût du jeudi est lié à la location de bloc session soit **3960** euros.

Mur du SIUAPS : Nouveaux horaires à valider : 10h à 12h

Décision : Validé par le CA

Coût horaire 64 euros. Coût total = 2 x 2144€ (4288€) auxquels il faut enlever ceux qui payent spécifiquement le samedi.

Compris dans le prix : 3 compétitions ou manifestations sur le samedi ou dimanche

- **Organisation pour le samedi matin** UFR STAPS : Présence adultes , covoiturage groupe Whatsapp adultes et groupe compétition : Danielle et PHILIPPE
- **Compétition du 15- 16 janvier au mur ESCOFFIER : Décision** et qui aide ?

Equipe Compétition : 2 groupes :

14 enfants le Mardi soir de 19h à 21 h avec baptiste : ce sont les anciens

6 enfants nouveaux le samedi matin avec un stagiaire en STAPS Pierre KRAUZ suivi par Baptiste qui fera le programme des jeunes qu'il a en cours sur le créneau semaine : attention groupe hétérogène nés de **2008 à 2015**.

Voir annexe

Questions à se poser :

Nous avons un déficit coût location murs de **8302** euros à rapporter aux 4000 euros de subvention obtenus.

Nous avons un déficit cours de **2750,92** euros

Soit un déficit de **10052,92** euros par an versus **13000** euros de subventions -> excédent de +/-3k€ pour achat de matériels, avance pour achats de ticket, etc

Différencier les coûts de licence en fonction du nombre d'heures de cours dispensés ?

Augmenter la participation de la compétition ?

Faire des coûts supplémentaire sorties ?

Augmenter toutes les licences ?

Continuer le samedi matin ?

Continuer le jeudi soir ?

Tous les 2 ayant des coûts de location conséquents et très proches.

Ne rien faire et compter sur des subventions identiques ?

2. Calendrier 22-23

- AG : Mardi 27 septembre à 20h 15 (**rapport moral et financier à préparer : Michel Claudie Cathy Nico**)

- Calendrier du baby escalade et horaires
Premières dates : Samedi 24 septembre et Samedi 15 octobre Danielle met les dates sur le site et l'info 2 groupes 17h -17h45 et 18h 18h45 : Responsable Baptiste (encadrement) et Michel (administratif)
- Vérification du calendrier des sorties prévues en juin (préciser le responsable de chaque sortie qui fait un framadate sur le site (révision faite par Elicéo)
- Fonctions électives du bureau à prévoir pour l'AG : renouvellement sauf si nouveaux volontaires
- Dates compétitions : Philippe – 1 et 2/10 Amberieu,
- ***Voir fichier agenda en Annexe (Yannick) avec les responsables de sortie .***
- Organisation de 2 séances de challenge passeport en Décembre puis en Avril -> dates à trouver et étendre la location du mur (puis en falaise en fin d'année)

3. Répartition des tâches au sein du conseil d'administration:

Inscriptions : Danielle et Elicéo

Site : Elicéo et Danielle

- Baby escalade : Michel (encadrement : Baptiste)
- Chaussons: véro
- EPI : Fred et Didier (formation à prévoir)
- Coordination et mise en place des sorties escalade : Baptiste Bertin avec un membre du CA
- Coordination et mise en place des sorties ski rando : Nicolas et Yannick
- Organisation du camp été : Michel
- Suivi des compétitions : Dates inscriptions / co-voiturage / suivi règlement : Philippe
Attention aux 6 enfants du groupe du samedi
- Coordination pédagogique / suivi des encadrants / création du contenu pédagogique : Yannick
- Organisation des manifestations (Téléthon, portes ouvertes, fêtes du club) : Claudie et Michel
- Communication : Michel pour Mairie, CCMP, etc et pour le Site ce sera Elicéo et Danielle
-